

AUTORISATIONS ANNUELLES

- ✓ Au cours de l'année, nous prenons les élèves en photo ou les filmons pour mémoriser certains événements ou effectuer des reportages destinés à la diffusion et à l'information des parents. La loi nous oblige pour cela à être en possession d'une autorisation parentale.
- ✓ Les enfants réalisent dans l'école des créations originales (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations) que nous pouvons diffuser à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif.
- ✓ Nous avons un blog d'école à vocation exclusivement pédagogique, sous la responsabilité de l'inspection académique : vous pourrez y trouver des informations sur notre école, sur les événements de l'année. Vous pourrez suivre la vie de la classe à travers les temps forts, les informations spécifiques liées aux projets, aux apprentissages...
L'accès aux blogs de classe est autorisé par un mot de passe, communiqué aux parents de l'école pour l'année scolaire. A la fin de l'année, les informations sont détruites.

Voici l'adresse et le QR code qui y donne accès :

https://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/elem_la_beouzo



Nous (ou Je) soussignés(é), Monsieur et/ou Madame _____

père, mère, ou responsable légal de l'enfant : _____

- autorisons les enseignants de l'école élémentaire La Béouzo à photographier ou à filmer (en groupe ou individuellement) notre (mon) enfant pour un usage de diffusion sans contrepartie financière

☐ OUI

☐ NON

- autorisons les enseignants de l'école élémentaire La Béouzo à diffuser des créations réalisées par notre (mon) enfant en classe

☐ OUI

☐ NON

- autorisons l'établissement scolaire désigné ci-dessus à utiliser les enregistrements et photographies de notre enfant pour le blog d'école dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement

☐ OUI

☐ NON

À _____ le _____

Signature des parents